



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Economie et finances : personnel

Question écrite n° 40199

Texte de la question

M. Philippe Dubourg souhaite appeler l'attention de M. le ministre delegue au budget sur les difficultes des correspondants locaux, surtout en milieu rural, de la direction generale des douanes et des droits indirects. Ceux-ci craignent en effet que certains projets de reforme entraînent ineluctablement la fermeture de leurs bureaux, si l'etablissement de certains actes (documents commerciaux d'accompagnement, ensemble des acquits ou des « congés ») venait a n'etre plus effectue par eux. Il apparait en effet que toute diminution, meme progressive, de leurs taches ne permettrait plus aux correspondants locaux de poursuivre leur activite puisque certaines charges (vignettes, timbres fiscaux, tabac) ne s'averent plus suffisamment rentables pour maintenir l'ouverture d'un bureau, puisque, toujours en milieu rural, elles ne dépassent guere 5 000 francs par an. Il lui demande donc s'il entend prendre des mesures, et lesquelles, pour maintenir un service qui participe a la presence du service public dans des zones souvent defavorisees et auquel les contribuables sont tres attaches, car tres sensibles a l'aide qui peut leur etre apportee quotidiennement par les correspondants locaux.

Texte de la réponse

La reglementation des contributions indirectes presente une reelle complexite pour les operateurs comme pour les services administratifs. Des textes de base, qui datent de plusieurs decennies, ne sont plus adaptes a l'environnement economique actuel. Les mesures de simplification envisageables sont etudiees, en etroite concertation avec les organismes professionnels et les syndicats representatifs des correspondants locaux, par la direction generale des douanes et droits indirects qui veillera a ne pas entamer la capacite des correspondants locaux a participer au maintien du service public sur le territoire.

Données clés

Auteur : [M. Dubourg Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40199

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 1996, page 3331

Réponse publiée le : 16 septembre 1996, page 4920